

Siège social

Secrétariat général Montréal

7240, rue Waverly
Montréal (Québec) H2R 2Y8
T 514 233 4364 1 800 361 1047
F 514 288 9455 mtl@plq.org

Secrétariat général Québec

1535, ch. Sainte-Foy, bureau 120
Québec (Québec) G1S 2P1
T 418 688 8910 1 800 463 4575
F 418 688 1416 quebec@plq.org



Le 1^{er} décembre 2008

Madame Manon Bernard
Présidente
Fédération des syndicats de l'enseignement (CSQ)
320, rue Saint-Joseph Est, bureau 100
Québec (Québec) G1K 9E7

Madame la Présidente,

Nous désirons par la présente donner suite à la correspondance que vous nous avez adressée le 19 novembre 2008 afin de connaître les engagements de notre formation politique sur plusieurs enjeux.

La priorité d'un prochain gouvernement du PLQ est claire. Nous allons continuer à stimuler notre économie : nous allons protéger les emplois des Québécois, soutenir leur pouvoir d'achat et aider nos entreprises en contrant le resserrement du crédit. Ce plan nous aidera à traverser la crise. Il comporte des mesures d'urgence dont plusieurs seront mises en œuvre à très court terme. Mais ce plan nous amène aussi à porter notre regard au-delà de la crise pour donner naissance à ce nouvel espace économique qui fera la prospérité du Québec pour une génération.

Le Parti libéral du Québec s'est toujours engagé à promouvoir simultanément le développement économique et le développement social du Québec. Parce qu'il crée la richesse sur laquelle une société doit s'appuyer pour financer son développement social, le développement économique a été une préoccupation majeure pour tous les gouvernements libéraux à l'ère moderne.

Dans cette perspective, le financement de notre système d'éducation public demeure toujours une priorité, un projet de société, car un système d'éducation en santé c'est aussi le gage d'une économie saine et dynamique. Depuis notre arrivée au pouvoir en 2003, nous avons augmenté notre investissement dans l'éducation préscolaire, primaire et secondaire de près d'un milliard de dollars. De plus, afin d'améliorer la qualité de l'enseignement et assurer une relève de calibre en éducation primaire et secondaire, nous proposons également d'accroître de 10% le nombre de professeurs réguliers en sciences de l'éducation dans les universités québécoises.

2...

Plus spécifiquement, notre gouvernement a pris des initiatives afin d'aider les élèves en difficulté d'apprentissage, des initiatives qui répondent à l'ensemble du système public. En juin 2008, notre gouvernement a annoncé un plan d'action pour aider les *élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage* (EHDA). (EHDA).

Ce plan prévoit des investissements totalisant 65,25 millions \$ et propose de réaliser les mesures suivantes :

- Diminuer le nombre d'élèves par classe dans les milieux les plus défavorisés (56,3 millions \$ sur 2 ans soit 2009-2010 et 2010-2011);
- Libérer des enseignants qui accueillent plusieurs EHDA dans leur classe ordinaire, à des fins de concertation et de suivi du plan d'intervention (3,5 millions \$ en 2008-2009);
- Accompagner les commissions scolaires et les écoles (2,4 millions \$);
- Ajouter des personnes-ressources afin de soutenir les intervenants scolaires concernés par l'entente entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le MELS (750 000 \$);
- Ajouter 955 nouvelles places/élèves dans le cadre des ententes de scolarisation entre le MSSS et le MELS.

Rappelons que ce plan d'action s'inscrit en continuité des actions menées au cours des dernières années afin de bonifier l'offre de services aux EHDA pour lesquels l'investissement annuel totalise maintenant plus de 1,7 milliard \$.

En plus de la diminution du nombre d'élèves par classe déjà annoncée en juin dernier dans les milieux défavorisés jusqu'à la première année du secondaire, un prochain gouvernement libéral s'engage à réduire de 20 % le nombre d'élèves dans les classes des milieux défavorisés de la 2^e à la 5^e année du secondaire, et de 10 % dans les classes des milieux non défavorisés de la 3^e année primaire à la 5^e secondaire. Un prochain gouvernement libéral investira 200 millions \$ de plus pour l'embauche de nouveaux enseignants. Au final, les classes de tous les niveaux du primaire et du secondaire verront leur nombre d'élèves diminuer.

Ces efforts s'ajoutent à ceux que nous avons déjà mis en place comme l'aide aux devoirs, le plan d'action pour soutenir la réussite des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ainsi que le plan d'action pour favoriser la réussite des élèves en français. Ces efforts combinés contribueront à augmenter la persévérance scolaire, particulièrement au secondaire.

Notre gouvernement a toujours valorisé la profession enseignante et nous continuerons d'y accorder toute notre attention. Nous sommes convaincus que notre engagement de réduire le nombre d'élèves par classe améliorera l'atmosphère de collégialité entre les élèves et leurs professeurs, faisant de sorte que les professeurs se sentiront plus valorisés.

En ce qui regarde la formation professionnelle, nous avons lancé en 2006 le Plan de rapprochement qui couvre trois chantiers de travail dans des champs d'action complémentaires : le rapprochement entre les établissements d'enseignement et la concertation régionale ; le rapprochement des programmes d'études de la formation professionnelle avec ceux de la formation technique ; le rapprochement avec le milieu de travail. Il s'agit d'un investissement de 26 millions \$ sur 3 ans pour la mise en œuvre de ce Plan.

En 2007-2008, nous avons investi 5 millions \$ pour permettre aux commissions scolaires de déployer des actions destinées à accroître le taux de fréquentation et la réussite des jeunes de moins de 20 ans à la formation professionnelle.

En 2008-2009, une mesure est introduite pour l'accès des jeunes de moins de 20 ans à la formation professionnelle : la bonification du budget par le Plan d'action éducation, emploi et productivité est rendue publique en avril 2008 (budget totalisant 9 millions \$).

Nous avons également investi 90 millions \$ pour 5 ans en éducation aux adultes répartis de la façon suivante :

- 45 millions \$ pour améliorer les services de soutien aux adultes (9 millions \$ par année);
- 5 millions \$ pour le renouvellement du matériel pédagogique (1 million \$ par année);
- 10 millions \$ pour le soutien à l'utilisation des nouvelles technologies par les enseignants (2 millions \$ par année);
- 25 millions \$ pour l'harmonisation du nombre d'adultes par classe au 1^{er} cycle du secondaire (5 millions \$ par année);
- 5 millions \$ pour l'éducation des adultes autochtones (1 million \$ par année).

Par ailleurs, nous avons déjà pris des mesures afin de s'assurer d'un climat propice à l'apprentissage, exempt de violence et empreint de respect, entre les élèves et entre ceux-ci et les professeurs.

En avril dernier, notre gouvernement a annoncé un plan d'action triennal pour prévenir et traiter la violence à l'école. Il s'agit d'un investissement de 16,8 millions \$. Le plan comprend différentes mesures et actions déjà mises en œuvre pour l'année scolaire 2008-2009 :

- La création d'une section Internet sur ce sujet;
- Une allocation annuelle récurrente de 2,3 millions \$ versée aux commissions scolaires pour la réalisation d'interventions efficaces en vue d'agir tôt;
- Une allocation annuelle récurrente de 1,75 million \$ versée aux commissions scolaires pour la mise en place d'un accompagnement et d'un soutien éducatif des élèves suspendus ou expulsés;
- L'engagement d'agents de soutien dans chaque région;
- L'instauration dans chaque région d'un groupe-relais constitué des représentants du milieu scolaire et des partenaires.

Nous croyons fermement que l'éducation de notre jeunesse est l'un des meilleurs investissements qui soit pour l'avenir. Aussi nous poursuivrons nos efforts pour la soutenir au lendemain du 8 décembre.

Vous remerciant d'avoir pris le temps de nous écrire, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments les meilleurs



Michelle Courschesne
Candidate du Parti libéral du Québec
Circonscription électorale de Fabre